



Alternative vétrozaine Par M. Dominique Kuster Rue de Conthey 30 1963 Vétroz

Dossier traité par : Stéphane Germanier 027 345 37 70 stephane.germanier@vetroz.ch

Vétroz, le 17 juin 2013

Concerne : Réponse à votre question du 11 décembre 2012

Monsieur,

Par la présente, nous vous apportons la réponse à la question posée le 11 décembre 2012 au Conseil municipal en lien avec la présentation du projet de réaménagement de l'office de poste de Vétroz.

Tout d'abord, nous tenons à préciser qu'actuellement aucune décision n'a encore été prise par La Poste et toutes les options sont actuellement analysées. Selon les engagements pris de part et d'autre, la confidentialité est requise durant cette phase.

La Poste est actuellement en contact avec la Municipalité de Vétroz, le thème de ces entretiens ayant trait à la desserte postale actuelle. Si des changements à la situation actuelle devaient résulter des entretiens, La Poste en informera la population après concertation de la Commune.

Dans notre prise de position, nous avons notamment signalé que nous atteindrons bientôt les 5'500 habitants et que nous estimons de ce fait que la population est en droit de bénéficier d'un service performant et adapté aux besoins réels.

Si l'emplacement devait être revu, il faut de toute façon que celui-ci soit au centre du village, avec un accès aisé et des places de parc en suffisance. L'office de Vétroz n'étant déjà plus indépendant, puisqu'il est rattaché à celui de Conthey, nous espérons que les places de travail restantes seront conservées et que les heures d'ouverture maintenues.



Dès que nous aurons obtenu une réponse formelle de la part de La Poste ainsi qu'une proposition ferme concernant le service postal, nous prendrons position et demanderons à la Poste de communiquer très clairement ses intentions à moyen et long terme.

Nous sommes conscients de l'évolution en terme d'utilisation des diverses prestations actuelles de l'office de poste de Vétroz et des options envisagées pour le futur. Cependant, il faut savoir que La Poste reste maître des décisions finales qu'elle prendra. Nous saluons toutefois la volonté de coopérer avec les autorités locales afin de trouver une solution à long terme, que ce soit en terme de services ou d'emplois.

Dans l'intervalle et en espérant ainsi avoir répondu à votre sollicitation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz

**Le Président** Stéphane Germanier Le Secrétaire Laurent Seppey

Copie pour information à : M. Nicolas Huser, Pdt du Conseil général, 1963 Vétroz